

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. — Lacordaire (1802-1861)

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

VOL 12, No 46

Imprimé à St-Joseph de Beauce, vendredi, le 18 octobre 1946

| ABONNEMENT : | |
|--------------|--------|
| Un an | \$1.00 |
| Six mois | .60 |
| ETATS-UNIS : | |
| Un an | \$1.50 |
| Six mois | \$1.00 |

Camille Duguay, fondateur.

Le marché noir

SON EXPANSION — SES RAVAGES — NECESSITE DE PRENDRE DES MESURES URGENTES POUR SA DESTRUCTION

Le public s'alarme, avec raison, de la marche envahissante du marché noir.

Et les journaux s'élèvent, de toutes parts, contre cette plaie de l'après-guerre; cette gangrène qui s'infiltré dans le commerce, et dont les ramifications s'étendent dans des proportions effrayantes. Proportions effrayantes dans le domaine de la construction, par exemple.

Sur le marché régulier, on ne trouve à peu près plus de ciment, ni clous, ni articles de plomberie, pour ne mentionner que cela. Cependant, au marché noir, il est facile de se procurer ces matériaux, en payant le double du prix du plafond, et davantage.

Cet état de chose nuit considérablement à la construction, et devient un handicap au problème du logement.

Si le marché noir est mieux alimenté que les établissements de commerce, n'est-il pas à propos de se demander d'où lui proviennent ces marchandises, vendues entre quatre yeux, à des prix prohibitifs?

Au cours du conflit, on s'est employé, avec beaucoup de zèle à rechercher, à découvrir, pour l'enrôlement, tous les hommes d'âge militaire.

Et la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, même la guerre finie, continue l'application de ses règlements, surveille les plafonds dans les magasins et les loyers.

Mais les marchands et les propriétaires pacifiques et consciencieux ne s'exposent pas à danger. Et durant ce temps, les adeptes du marché noir accumulent des profits illicites.

Il est temps d'opposer une digue aux flots envahissants du marché noir. Et l'organisme créé pour obvier à l'inflation est tout désigné pour ce travail. Il s'agit tout simplement de surveiller les sources de production puis les canaux de distribution. On aura tôt fait de découvrir ensuite les fissures de ces canaux de distribution, par où s'écoulent les marchandises recueillies pour le marché noir.

Il faudrait être bien naïf ou bien borné pour ne pas comprendre que le marché noir ne s'approvisionne pas soit à certaines sources de production, soit par certains canaux de distribution.

Ce sont donc, nous le répétons, ces sources et ces canaux qu'il est urgent de surveiller, pour découvrir les gros et les petits profiteurs, et les mettre à la raison, en leur imposant des amendes égales aux profits de ces pirates des deniers de la population.

Ici, il faudra user de sévérité: car, si l'amende imposée laisse une marge en faveur des profiteurs, le résultat visé ne sera pas obtenu.

Il appartient aux différentes organisations sociales, aux Chambres de Commerce, aux Ligues de Propriétaires de dresser des protestations énergiques contre le fléau du marché noir; d'intervenir auprès des autorités gouvernementales, afin qu'elles prennent, sans retard, des mesures fermes, efficaces pour découvrir les sources d'un désordre mercantile qui, s'il n'est endigué, finira par déséquilibrer tout le commerce et faire triompher l'inflation.

Madame Camille DUGUAY

Funérailles de Madame Adélar Boisvert

Mercredi, le 2 octobre courant, à la cathédrale de Nicolet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Madame Adélar Boisvert (née Laura Cartier) épouse de feu Adélar Boisvert, décédée à l'âge de 74 ans.

La levée u corps fut faite par M. l'abbé Albert Dumas, curé de la cathédrale.

Le service fut chanté par le Rév. Père Bertrand Boisvert, O.P. de St-Hyacinthe, fils de la défunte. Il était accompagné des RR. PP. Robert Pizze, o.p. de Québec, et Bertrand Boulay, o.p. de St-Hyacinthe, comme sous-diacre.

L'absoute fut présidée par Son Exc. Mgr. A. Lafortune, évêque de Nicolet.

M. le chanoine Charland, supérieur du séminaire agissait comme prêtre assistant et MM. les chanoines J. Bourgeois, vice-supérieur du séminaire et E. Lauzières, chanoine de l'évêché occupaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur.

On remarquait au sanctuaire: Son Exc. Mgr. Albin Lafortune, évêque de Nicolet, occupant le trône pontifical, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Jacques Rouillard; Mgr P. A. St-Germain, P.D., MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du séminaire,

J. Bourgeois, vice-supérieur du séminaire, Emile Lauzières, chanoine de l'évêché, M. l'abbé Albert Dumas, curé de la cathédrale, le Rév. Père L.-Marie Guindon, o.m., supérieur de la Villa du Rosaire, de Nicolet, les RR. PP. Barrière, o.p., de St-Hyacinthe, Fernand Fortin, o.p., curé de Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe, MM. les abbés Ant. Parenteau, directeur spirituel au séminaire, Geo.-Et. Lemire, préfet des études au séminaire, Geo. Côté, P. E. Côté, Geo. Dubuc, Maurice Desfosse, Raoul Rheault, Edgar Foucault, Robert Beaudet, Gustave Côté, Lionel Désilets, tous professeurs au séminaire de Nicolet, Camille Poisson, de Montréal, Alphonse Taillon, Gaston Dubé, Philippe Ducharme, curé de Pierreville, Walter Roux, vicaire à la cathédrale, le Rév. Frère Dominique, des FF. des Ecoles Chrétiennes de cette ville, l'abbé Wilf. Bergeron.

Le service fut chanté selon le rite dominicain et servi par l'Hôtel-Dieu, les RR. SS. du Précieux-Sang.

On remarquait dans la nef: les RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu, les RR. SS. du Précieux-Sang.

Dans le numéro d'octobre de la revue "La Famille", un article de Béatrice Clément, Coopération, et un autre, La main dans la main, (suite à la page 4)

2e CONGRES PATRONAL



M. HORACE BOIVIN, industriel bien connu, maire de Granby et président de l'Association professionnelle des Industriels, qui souhaitera la bienvenue aux congressistes lors du 2e congrès de cette Association tiendra en l'hôtel Windsor, à Montréal, le 5 novembre prochain.

Fête aux huîtres

Samedi, le 19 octobre courant, à 8 heures du soir, aura lieu en la salle des Chevaliers de Colomb de cette ville, la fête annuelle dite des huîtres. Cette fête aura, cette année, double importance, car elle est organisée conjointement avec la Chambre de Commerce des Jeunes et la Chorale de la Cathédrale, de cette ville. Le programme de cette fête est très intéressant et promet de donner satisfaction à tous ceux qui y prendront part. Toute la population, non seulement de Nicolet, mais aussi de toutes les paroisses environnantes est cordialement invitée à s'unir aux Chevaliers de Colomb, à la Chambre de Commerce des Jeunes et à la Chorale de la Cathédrale pour venir assister au banquet des huîtres du 19 octobre courant à la salle des Chevaliers de Colomb de Nicolet, qui sera sous la présidence du Grand-Chevalier de ce Conseil, Mre Paul-A. Trahan.

Les Radio-Concerts Canadiens

Les Radio-Concerts Canadiens, mis à l'horaire de Radio-Canada par la Maison Molsion, reviendront sur les ondes, lundi, le 21 octobre, à 9 heures. Cette troisième émission de la série mettra en vedette Jean Dansereau, l'un des plus éminents pianistes canadiens de l'heure, et l'un des mieux connus à l'étranger.

Au même programme, les Radio-Concerts Canadiens rendront hommage à l'oeuvre magnifique des Amis de l'Art, en la personne de Madame Hector Perrier, présidente du comité directeur de la société dont elle est la fondatrice et l'animatrice. Madame Perrier sera interviewée par l'animateur des Radio-Concerts Canadiens, Albert Duquesne.

Jean Deslauriers, le brillant chef d'orchestre, à qui la Maison Molsion a confié quarante-cinq des meilleurs musiciens de Montréal; Paul Leduc, le brillant réalisateur, et Albert Duquesne et Roger Baurle, deux des personnalités les plus sympathiques de la radio canadienne, constituent le cadre permanent de ces émissions.

Ce n'est pas tellement difficile!

Non! ce n'est pas tellement difficile de réussir l'éducation des enfants: il suffit bien souvent, de savoir comment s'y prendre et de s'entendre, c'est-à-dire de collaborer. Trop souvent, en effet, les parents ignorent leurs devoirs ou ne s'entendent pas entre eux. Et, la plupart du temps, lorsque l'enfant arrive à l'âge scolaire, les parents abandonnent aux professeurs le soin de poursuivre l'éducation de l'enfant. De là naissent tant de conflits d'autorité et de si lamentables échecs. Qu'en pensez-vous?

Dans le numéro d'octobre de la revue "La Famille", un article de Béatrice Clément, Coopération, et un autre, La main dans la main, (suite à la page 4)

Réunion des anciens élèves du Séminaire de Nicolet

Plus de 125 anciens élèves du Séminaire de Nicolet, section nicolétaine, se réunissent, dimanche, le 13 octobre courant dans les vieux murs de leur Alma Mater pour la réunion annuelle de l'Amicale des anciens élèves du vieux séminaire de Nicolet.

Dès six heures P.M., de nombreux confrères se rencontraient dans les vieux corridors du Séminaire heureux de se retrouver ensemble pour une soirée. Il y eut visite de la cour de récréation, du bocage, des jardins et de tous les coins du vieil édifice.

Après l'inscription tous se rendirent au réfectoire des élèves pour le dîner sous la haute présidence de Son Exc. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet. On remarquait à la table d'honneur: Son Exc. Mgr A. Lafortune, M. le chanoine E. Lauzières, chanoine de l'évêché et président de l'Amicale, section de Nicolet, M. le chanoine Robert Charland, supérieur du Séminaire, M. le chanoine J. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire, Mgr Sév. Poirier, P.D., curé de Princeville, M. le chanoine Paul Mayrand, curé de St-Frédéric de Drummondville, les honorables juges Jos. Marier, de Drummondville, et Aimé Chassé, de Pierreville, MM. Willie Paradis et Marcel Trahan, président et secrétaire de l'Amicale, section de Montréal, Albert Toussaint, représentant la section de Québec, M. E. Fleury, M.P.P., Nicolet, ainsi que plusieurs autres personnalités ecclésiastiques et civils.

Au milieu de la plus vive gaieté tous les Amicalistes qui étaient groupés aux différentes tables avec leurs confrères dégustèrent avec grand appétit le succulent repas offert par les autorités du Séminaire. Le service des tables s'est accompli avec beaucoup d'agence et de souplesse par un groupe des élèves actuels du séminaire qui méritent les plus grandes félicitations.

Après le dîner tous se reportèrent dans la grande salle de réception du séminaire, où ils furent reçus aux gais accords de la fanfare du séminaire sous l'habile direction de M. l'abbé Théobald Tessier. Cette soirée était encore présidée par Son Exc. Mgr Albin Lafortune, évêque de Nicolet. Il était accompagné de tous les personnalités de la table d'honneur et en plus de Mgr R. Gagnon, V.G. du diocèse de Nicolet et de M. le chanoine Chs-Ed. St-Germain, aumônier de l'hôpital du Christ-Roi, de cette ville.

La réunion s'ouvrit par le chant "O Nicolet qu'embellit la nature" fait à Nicolet par Pierre Laviolette en 1821 et arrangement sur un thème de Mozart en 1866 par E.-O. Hardy-Chatillon. Les solistes furent M. l'abbé Adélar Vanasse et M. Conrad Fouquette.

S'approchant du micro, M. le chanoine Emile Lauzières, président de la section nicolétaine de l'Amicale des Anciens élèves du Séminaire de Nicolet, adressa un message de bienvenue à Son Exc. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet, au chanoine R. Charland, supérieur du Séminaire, aux représentants des sections de l'Amicale de Montréal et de Québec (suite à la page 4)

Magnifique conférence à Nicolet

Vendredi, le 11 octobre courant, le Rév. Père Ph-Marie Deslauriers, dominicain, docteur en philosophie et en théologie, d'Ottawa, revenu du Japon, depuis un an, après avoir été quatre ans prisonnier des Japonais, était l'hôte des Chevaliers de Colomb, de Nicolet. Sur l'invitation du Grand Chevalier du Conseil 1326 de Nicolet, Mre Paul-A. Trahan, l'ex-prisonnier des Japonais, est venu raconter toutes les péripéties de sa odyssée au Japon. Dans une magnifique conférence qui fut écoutée avec la plus grande attention des nombreux Chevaliers qui s'étaient fait un devoir d'assister à cette conférence, le Rév. Père Deslauriers fit l'histoire de sa détention par les Japonais dans différents camps d'internement où il fut transporté.

Le conférencier fut présenté par le Grand Chevalier, Mre Paul-A. Trahan, qui dit toute sa joie de recevoir le Rév. Père Deslauriers qui est un des compatriotes de son frère le Rév. Père Bernard Trahan qui est au Japon depuis neuf ans et qui fut lui aussi prisonnier des Japonais. Cependant Mre Paul-A. Trahan dit toute sa joie d'apprendre que son frère missionnaire s'embarquera dans le cours du mois d'octobre courant pour revenir en son pays natal, le Canada, et particulièrement sa ville natale, Nicolet. Le Rév. Père Deslauriers est parti pour le Japon en 1935. Il fut vainqueur à Morice pendant 2 ans et 3 mois. Il fut ensuite nommé directeur au Séminaire de Sendai, position qu'il occupait lorsqu'il fut fait prisonnier. Il retournera au Japon en décembre ou janvier prochain.

Après la parole, le Rév. Père Deslauriers raconte la visite subite des policiers japonais au séminaire de Sendai, le 9 décembre 1941. Après avoir enlevé les tables d'oreillers, les draps de lit et tout autre lingerie du Séminaire, les policiers donnèrent 10 minutes aux autorités pour se préparer à être conduits à l'évêché de Mgr Lemieux où ils furent enfermés dans de petites chambres sans aucun ameublement et sans lumière. Ils furent amenés devant le conseil des officiers qui leur firent signer obéissance à tous les règlements. Ils restèrent enfermés pendant 10 jours dans cette maison. Le séjour au camp de Sendai ne fut pas trop dur. Après un an, on vint leur annoncer leur retour au Canada. La joie fut grande à cette nouvelle. On les embarqua dans un train, mais plutôt que de les conduire vers le Canada on les conduisit au camp d'Urawa, près de Tokio. C'est dans ce camp d'internement que les prisonniers canadiens ont le plus soufferts. Le Rév. Père Deslauriers et les autres religieux qui l'accompagnaient furent logés dans une maison complètement nue. Le confé-

rencier dit qu'ils avaient la liberté du culte, par exemple, et il expliqua de quelle manière la messe se disait. La nourriture était tout à fait insuffisante. Un peu de riz et de café japonais étaient leur nourriture quotidienne. Leur repos de nuit était largement gâché par la visite de millions de punaises. En 1944, il y eut véritable disette. Un peu de radi blanche formait notre nourriture quotidienne. Ici le conférencier décrit tous les maux et les misères qu'ils ont endurés pendant tout leur séjour dans ce camp.

A part des maux physiques dont nous souffrions, dit le conférencier, il y avait aussi le mal moral. On se demandait si nous étions condamnés à passer le reste de notre vie dans une telle situation. Ici, le conférencier rend un hommage sublime à la Croix Rouge. Mais malheureusement la plus grande partie de ce que les camions de la Croix Rouge apportait au camp était saisi par les officiers japonais qui en disposaient pour eux et leurs familles.

Le conférencier parla des bombardements américains. Il expliqua le fonctionnement des bombes à retardement et incendiaires. L'aspect qui se reflète à plus de 40 milles présente un beau spectacle de loin, mais terrible de proche.

Enfin, dans le cours du mois d'août 1945, on annonce que la guerre est finie. Grande joie pour tous. Les officiers japonais nous annoncent la liberté, mais seulement dans le camp. Enfin voici l'arrivée des avions américains qui nous laissent tomber du haut des airs des milliers d'objets dont nous avions été privés pendant plus de 4 ans. Quel changement de temps! Après une disette de 4 ans, une abondance sans précédent. Après la visite des avions, voici les camions américains qui viennent nous chercher. Nous avons traversé Yokohama détruit par la bombe atomique et Tokio qui est presque entièrement détruite. Nous avons été conduit à la Baie de Tokyo. Ici le conférencier décrit tout le confort du navire sur lequel il est revenu. Avant de reprendre le chemin du pays natal, chaque passager doit subir un examen médical. Un soin minutieux de la part des médecins et des gardes-malades est donné à tous les passagers. Aucun dédommagement n'a été exigé de la part des Américains. Le navire passa à Pearl Harbour. Ici le conférencier décrit les beautés naturelles de cette partie du globe terrestre. Par contre, en arrivant dans les eaux canadiennes, le gouvernement canadien exige un remboursement de notre part, soit de San Francisco à Vancouver et d'ici à Montréal.

Le conférencier termine en démontrant la véritable protection que la Ste Vierge a bien voulu leur accorder pendant tout le temps de leur internement jusqu'à leur délivrance.

Invité par le Grand Chevalier à remercier le conférencier, M. le notaire J.-W. Denis félicite le Rév. Père Deslauriers de son intéressante causerie et dit que, connaissant d'avance les terribles misères qu'enduraient nos compatriotes dans les camps d'internement, nous les Chevaliers de Colomb n'avons jamais hésité à faire notre grande part pour le soulagement de nos compatriotes. Il dit toute sa joie du retour du Rév. Père Deslauriers en son pays natal et lui souhaite un bon voyage lorsqu'il repartira pour sa mission du Japon.

Tirant les conclusions de cette soirée, l'abbé J.-Bpte Mathieu, aumônier du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet admire la charité américaine. Cette vertu est une devise des Chevaliers de Colomb. Chacun doit la pratiquer particulièrement envers ceux qui en ont le plus besoin. Pendant cette dernière guerre les Chevaliers de Colomb ont mis entièrement en pratique leur belle

Multiplication des Hybrides de Maïs



On voit ici des hybrides de maïs à croissance unique dans une serre à la Division des plantes fourragères, Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Ces hybrides seront croisés pour produire des hybrides à croissance double et la semence obtenue sera employée pour les essais dans le champ afin de déterminer le rendement et d'autres facteurs. On épargne une année de travail en effectuant ce croisement dans la serre.

CONGRES

CONGRES PATRONAL

L'Association professionnelle des Industriels tiendra son DEUXIEME CONGRES PATRONAL en l'hôtel Windsor, à Montréal, le 5 novembre prochain. On se souvient encore de l'énorme succès qu'avait remporté le congrès de l'an dernier, le premier organisé par cette association patronale. Plus de six cents Industriels avaient assisté au banquet de clôture. Cette année, le congrès patronal groupera un nombre encore plus imposant d'industriels venant de tous les coins de la province et même des provinces voisines.

Le thème du congrès de cette année sera "L'ORGANISATION ET LA REFORME DE L'INDUSTRIE MODERNE". C'est un fait que tous les milieux industriels se demandent qu'est-ce qui va mal dans l'industrie. Et, aujourd'hui, ils sont désireux de se réunir pour discuter des problèmes de plus en plus pressants auxquels ils ont à faire face.

Le congrès leur fournira justement cette occasion, car les sujets traités, tels que comptabilité et prix de revient, autorité dans l'industrie, contremaîtres, syndicat, contrat collectif, contrôle des prix et des salaires, etc, feront l'objet de forums qui ne manqueront pas d'intéresser. Parmi les principaux conférenciers, on remarque M. Horace Boivin, président de Granby Elastic Web Co Ltd, maire de Granby; M. Eugène Gibeau, président de Slater Shoe (Can.) Co. Ltd; M. Gérard Favreau, directeur général de l'American Optical Co. Ltd., de Southbridge, Mass.; M. Maurice Chartré, C.A., de la firme comptable Chartré, Samson & Beauvais; M. Alain Harmel, gérant des Etablissements Harmel Frères de Val des Bois, France.

Enfin, dans le cours du mois d'août 1945, on annonce que la guerre est finie. Grande joie pour tous. Les officiers japonais nous annoncent la liberté, mais seulement dans le camp. Enfin voici l'arrivée des avions américains qui nous laissent tomber du haut des airs des milliers d'objets dont nous avions été privés pendant plus de 4 ans. Quel changement de temps! Après une disette de 4 ans, une abondance sans précédent. Après la visite des avions, voici les camions américains qui viennent nous chercher. Nous avons traversé Yokohama détruit par la bombe atomique et Tokio qui est presque entièrement détruite. Nous avons été conduit à la Baie de Tokyo. Ici le conférencier décrit tout le confort du navire sur lequel il est revenu. Avant de reprendre le chemin du pays natal, chaque passager doit subir un examen médical. Un soin minutieux de la part des médecins et des gardes-malades est donné à tous les passagers. Aucun dédommagement n'a été exigé de la part des Américains. Le navire passa à Pearl Harbour. Ici le conférencier décrit les beautés naturelles de cette partie du globe terrestre. Par contre, en arrivant dans les eaux canadiennes, le gouvernement canadien exige un remboursement de notre part, soit de San Francisco à Vancouver et d'ici à Montréal.

Le conférencier termine en démontrant la véritable protection que la Ste Vierge a bien voulu leur accorder pendant tout le temps de leur internement jusqu'à leur délivrance.

Locomotive du C.P.R. transformée en monument

Vancouver. — Une véritable relique de l'histoire des chemins de fer au pays, la "vieille locomotive 374", comme on l'appelle depuis longtemps, constituera désormais un monument public d'un caractère tout à fait original car on vient de l'installer, tel un personnage de la grande histoire, dans un parc public de la ville de Vancouver, à la plage Kitsilano. Cette locomotive est un souvenir des temps héroïques des premiers voyages en chemin de fer à travers le Canada.

Cette légendaire locomotive 374, comme on l'appelle depuis longtemps dans les ateliers des usines Angus, et elle a été expédiée à Vancouver, il y a un an, refusant ainsi le voyage transcontinental qu'elle avait effectué une première fois, il y a près de 65 ans. Ce fut en effet la première locomotive à trainer un train de voyageurs jusqu'à Vancouver, en 1887. Les citoyens de la capitale de la Colombie-britannique sont fiers de leur locomotive 374, qui s'alimentait en vapeur en brûlant du bois, car elle fait un peu partie de l'histoire de cette ville canadienne de la côte du Pacifique.

La direction du Pacifique Canadien a présenté officiellement cette locomotive historique à la ville, au cours d'une cérémonie spéciale, il y a quelques jours. La 374 a été construite à Montréal, dans les anciennes usines du Pacifique Canadien, rue Delorimier.

La fête du Christ-Roi

Dans quelques jours à peine, nous fêterons avec éclat, dans toutes les églises, la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Demandons alors à Notre Seigneur qu'Il nous libère de ce flot immoral qui monte sans cesse à l'assaut des âmes chrétiennes, et qui s'attaque surtout à la modestie et à la pureté.

Que cette fête soit le point de départ d'une vie chrétienne dans nos familles, et dans la Société toute entière.

Une heure au montant de \$37.00 fut présentée au Rév. Père Deslauriers après la conférence.



M. ALAIN HARMEL, petit-fils du grand Léon Harmel, gérant de la Société Harmel Frères, Val des Bois et de la filature de Verre "Cristofoli" Reims, France, qui sera le conférencier invité au banquet de clôture du Deuxième Congrès Patronal que l'Association Professionnelle des Industriels tiendra le 5 novembre prochain, à l'hôtel Windsor. M. Harmel a intitulé sa causerie: "UN SIECLE D'EXPERIENCE DANS L'INDUSTRIE".

La guerre a popularisé l'économie

A quelque chose malheur est bon: la guerre, cette calamité, aura accentué le goût de l'épargne chez les Canadiens.

A l'occasion de la vente d'obligations d'Epargne du Canada, qui doit commencer le 15 de ce mois, l'Etat rappelle qu'une enquête menée au début de l'année a révélé que 82 p. 100 des personnes qui avaient acheté des obligations de la victoire au cours de la guerre ont exprimé le désir de continuer à pratiquer l'économie en faisant des placements de tout repos, et préférablement en achetant des titres de l'Etat.

C'est précisément pour satisfaire un désir du public que l'Etat a décidé de mettre en vente des Obligations d'Epargne du Canada. Il n'y a pas d'autre motif à cette émission d'obligations. En fait, la vente se fera cette fois sans tambour ni trompette. A Ottawa, on a tellement la certitude que les Canadiens ont maintenant acquis le goût de l'épargne, qu'on a décidé de réduire considérablement la sollicitation à domicile. Dans la généralité des cas, ceux qui voudront acheter de ces obligations devront consulter leur gérant de banque ou leur courtier au lieu d'attendre qu'on vienne leur en offrir à domicile.

Les obligations seront offertes en quatre coupures; \$50, \$100, \$500 et \$1,000. Elles sont réservées aux particuliers; ce qui veut dire que les gouvernements provinciaux, les municipalités, les corporations ou autres maisons d'affaires ne pourront pas s'en procurer. Au reste, personne ne pourra en acheter pour plus de \$2,000.

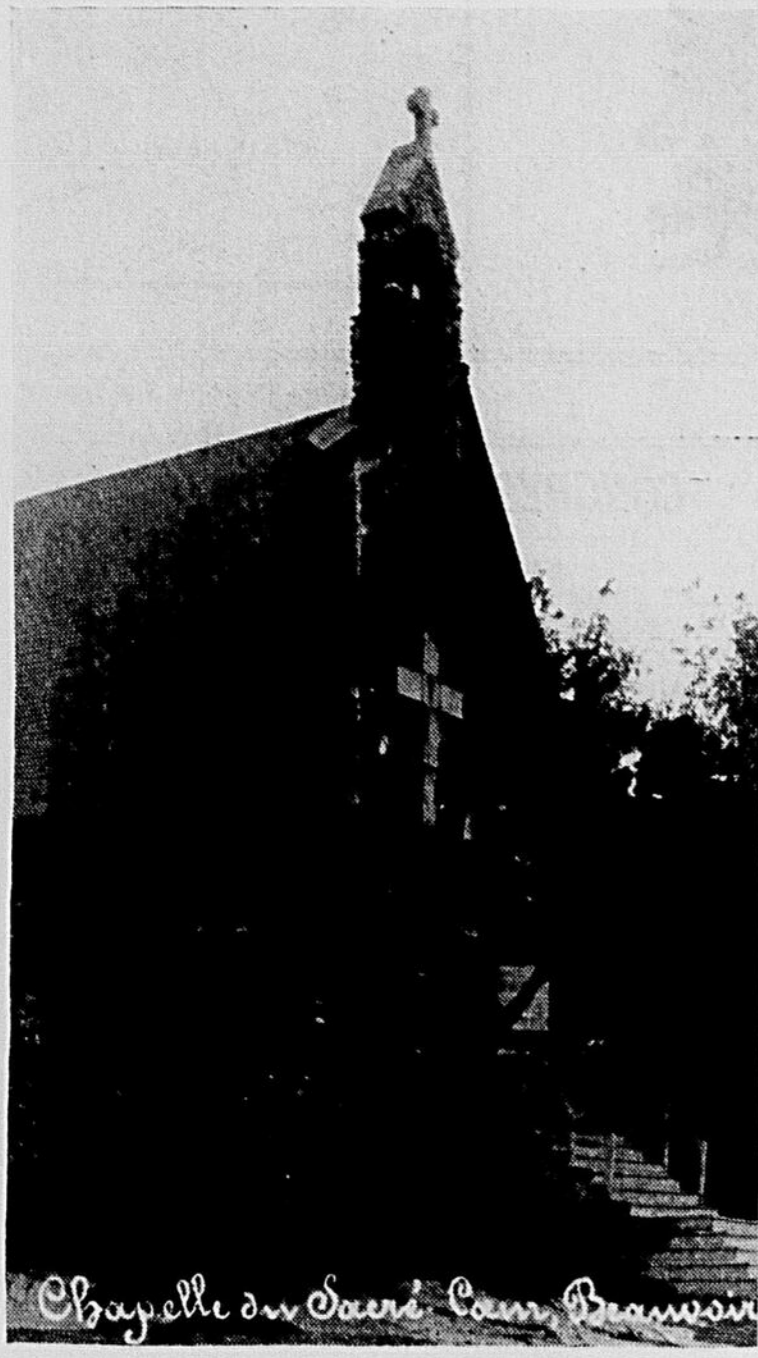
On aura sans doute deviné la raison de ces restrictions. C'est que l'Etat, justement, veut encourager la petite épargne. Aux petits épargnants qui ont exprimé le désir de placer leurs économies dans des bons du trésor fédéral, on veut fournir les moyens de le faire.

Cette fois, on cherchera en vain le vaste éploiement publicitaire qui précédait et qui entourait les emprunts de la victoire, au cours de la guerre. On n'a pas fixé d'objectif pour cette vente d'obligations. On ne tiendra pas de réunions publiques. Il n'y aura pas de discours, de concerts, de défilés ou d'autres manifestations publiques.

Par contre, on a prié les patrons d'organiser comme dans le passé, un mode de vente basé sur une retenue du salaire des employés. Ceux-ci, on le conçoit aisément, ne peuvent pas toujours s'absenter pour aller à la banque ou chez le courtier afin d'acheter des obligations. C'est pourquoi ils pourront le faire à leur travail.

Les journaux et les postes de radio fourniront tous les renseignements dont on aura besoin pour placer ses économies dans ces Obligations d'Epargne du Canada.

Sacré-Coeur de Beauvoir



Chapelle du Sacré-Coeur Beauvoir

Sous ce titre, notre journal présente aujourd'hui à ses lecteurs, un joli coin du Québec: Beauvoir. La plupart de nos citadins ne connaissent pas ce modeste sanctuaire dédié au Sacré-Coeur, au seul même de la ville de Sherbrooke. Nous aimons à croire que cet article leur donnera un avant-goût des charmes que la nature y déploie comme aussi, des traits spéciaux de la prière en ce lieu isolé. Comme par les années passées, nous espérons que de nombreux visiteurs viendront à Beauvoir, et nous invitons nos lecteurs à se joindre à ces groupes fervents, et cela d'autant plus volontiers que n'existe pas dans la Province, d'autre lieu de pèlerinage spécialement consacré à honorer le Cœur de Jésus.

Coup d'oeil général sur Beauvoir

A six milles de Sherbrooke, se dresse sur la crête d'un mont, une pittoresque chapelle en pierres des champs; tout près, une blanche statue se détache, serène, sur le

feuillage sombre des arbres d'un bocage. Sous-bois, au rond-point d'un sentier bordé de fougères et de pierres blanches, Notre-Dame du Sacré-Coeur nous attend. A vingt pas d'une maison accueillante, une miniature de la Grotte de Lourdes nous invite à l'Ave!

"Pour aller à Jésus, Allons, chrétiens, allons par Marie!"

Pour aller à Jésus: C'est le divin secret des élus!"

Les traits de Beauvoir

Ce sont d'abord les douceurs qu'apportent à l'âme la pieuse visite de ce temple au cachet d'archaïsme. Puis, les parfums des bois, l'air vif de la montagne, le calme de ce lieu isolé, la vue splendide qui s'étend à nos pieds, tout cela attire à Beauvoir; aussi ceux qui y montent en simples artistes éprouvent-ils le besoin de revoir ces larges horizons, de revenir prier en ce coin de terre magnifique. Depuis les matins de mai, jusqu'aux soirs d'octobre, la na-

ture prodigue y étale ses trésors; et quand l'hiver dépose la blanche neige, sur ces hauteurs, les skieurs y redisent les acclamations des pèlerins de l'été: "Que c'est beau!... C'est bien le terroir dans tout son charme!... C'est Beauvoir!"

Le fondateur a décrit en ses pages de journal, quelques-unes des splendeurs particulières de cet ermitage modeste. Voici une description échappée à sa plume alerte, le 18 septembre 1920.

"Je n'ai pu m'empêcher d'admirer, ce matin, la préparation que la nature faisait d'une belle journée d'automne. Le soleil montant éclatait sur une brume épaisse qui couvrait toute la vallée comme une mer laissant émerger les montagnes. Cette buée prenait quelques fois l'aspect d'une mer de glace avec ses icebergs. Et ce décor avait cette grandeur que revêtent les oeuvres de Dieu. Le soleil dissipa lentement ces vapeurs blanches: champs, forêts, montagnes reparurent dans une lumière de féerie..."

"J'ai savouré ici, écrivait-il avant de mourir, le beau voir. Le beau voir de la nature fut le piédestal d'où mon âme s'élevait vers l'éternel Beauvoir!"

Si, déjà en 1920, le paysage a tant de charmes, quelle ne serait l'enthousiasme du fondateur s'il y revenait aujourd'hui. Invisible, il assiste quand même, à ces montées de pèlerins pieux attirés par les charmes du paysage, mais plus encore par la grâce divine, par l'amour infini!"

C'est là Beauvoir! C'est le sanctuaire canadien du Cœur de Jésus! Jusque-là l'ombre à entourer cette maison de prière!... Mais l'heure est venue de la faire connaître à tous!... Canadiens, qu'avons-nous fait pour Celui qui nous a sauvés! Allons à Beauvoir, Lui prouver au moins que nous comprenons son amour et que nous voulons y correspondre!"

La semaine prochaine: Historique route pour aller à Beauvoir.

Sur les ondes

L'Ecole des Parents

L'Ecole des Parents reviendra sur les ondes de Radio-Canada le mardi, 15 octobre, à 10 h. 15 du soir. Ces émissions se poursuivront toujours le même jour, c'est à dire le mardi, jusqu'au 17 décembre, puis il y aura un congé de deux semaines. Elles reviendront à l'horaire le 7 janvier pour se terminer le 11 mars.

Il y aura aussi un courrier qui passera le mardi, à 2 h. 30, à partir du 22 octobre.

Les sujets les plus divers y sont traités sous forme de sketches et

aussi au moyen de commentaires par un psychologue. Problèmes médicaux, problèmes d'orientation scolaire et professionnelle, problèmes d'arriération mentale ou pédagogique, problèmes du comportement chez les enfants de différents âges, bref, tout ce qui porte sur la vie de l'enfance. C'est en quelque sorte une consultation au cours de laquelle on essaie d'apporter des solutions qui intéressent non seulement les parents mais aussi le public en général.

Les sketches seront rédigés par Mme Anne-Marie Martin. Pour les commentaires, on a retenu les services de M. Georges Dufresne, psychologue. Le courrier du mardi après-midi à partir du 22, relèvera de Mlle Marcelle Barthe.

Dans ce comité

On annonce d'Ottawa qu'un comité a été institué en vue de conseiller le gouvernement fédéral sur les questions relatives à l'organisation éducative, scientifique et culturelle des Nations Unies.



"REBOISEMENT"

D'après un tableau peint exclusivement pour Carling's.

Ce tableau fait partie d'une série d'illustrations sur le sujet de la conservation de nos richesses naturelles. Cette campagne a pour but d'appuyer sur le fait que les beautés naturelles dont nous jouissons aujourd'hui sont un héritage que nous devons conserver intact pour l'avenir.

Copyright by Carling's, 1945

"Cela vous appartient, monsieur!"

Même si vous n'êtes pas un fervent de la pêche, de la chasse ou du camping—même si vous n'avez jamais eu de jardin—en votre qualité de citoyen du Québec vous êtes héritier de la vaste richesse de notre domaine forestier, d'un patrimoine dont la beauté n'a pas de parallèle dans le monde entier.

Des milliers d'hommes du Québec attendent leur subsistance de la forêt. L'on trouve chaque jour de nouveaux usages pour les produits de la forêt. Les grandes industries du bois, de la pulpe et du papier y ont leur fondation.

Mais ce grand actif est-il inépuisable? Voilà une question tendancieuse. La réponse porte à réfléchir. Sans mesures préventives contre l'incendie, sans contrôle de la coupe du bois et sans recherche pour réduire les ravages des insectes—et par-dessus tout, sans votre appui raisonné de toute méthode de conservation, nos forêts pourraient disparaître!

Tout Canadien, en sa qualité d'actionnaire des richesses naturelles du Canada, doit considérer la conservation de cet héritage comme le plus vif de ses intérêts. La conservation n'est pas rien qu'une doctrine qu'il faille prêcher aux chasseurs et aux pêcheurs. C'est un point essentiel du maintien de notre économie nationale et elle échouera misérablement si ces mesures ne sont pas entièrement appuyées par tous les citoyens du Canada.

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

20e Siècle

Sommaire

"Il était une fois" — Cécile Chabot.
"Qui mène le bal" — Paul Châtelain.
"Un mari pour Claudine" — Lucille Audet.
"Sports" — R. Piret
"Nos corps" — Dom Raoul Hamel.
"Elle trotte devant moi" — Jeanne l'Archevêque Duguay.
"Russie contre Occident" — Huges Delaunay.
"C'est ici Claire-Vallée" — Ger-

maine Guévremont.
"La cigale est morte" — Marie-Rose Turcot.
"Chant d'automne" — Marie-André Bertrand e.s.
"Il pleut bergère" — "IVE République" — Pierre de Bellefeuille.
"Pour vous Mesdames" — Jeanne Lauray.
"Modes".
On s'abonne à "20e Siècle" en s'adressant à: "20e Siècle", 125 rue Wilbrod, Ottawa, Ont. Prix: au Canada: \$1.00 pour 8 mois, \$1.50 pour un an. Aux Etats-Unis et à l'étranger, le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année.

Estelle Mauffette et Jean Ducept tiendront les premiers rôles.

Radio-Parents

Le Courrier de Radio-Parents, 3ème saison, reprendra mardi, le 22 octobre à 2 heures 30. Il fera suite à "Lettre à une Canadienne" qui passe tous les jours à cette même heure, mais qui sera réduite, le mardi, à un texte de quatre minutes.
Les réponses, aux problèmes soumis au courrier de Radio-Parents, sont rédigées par M. Georges Dufresne, psychologue et Mme Dufresne, assistante sociale. L'interprète du texte est Mme Jean Panet-Raymond.
Les auditeurs du Courrier de Radio-Parents sont priés de soumettre leurs problèmes d'éducation dès maintenant en adressant leurs lettres au Courrier de Radio-Parents, Société Radio-Canada, Montréal, P. Q.

L'horizon du chrétien

Il y a un idéal du beau qui nous sollicite, dont la simple recherche nous grandit, et dont la rencontre nous divine. On n'a pas le droit de se dire, à moins d'abiquer son humanité même et de s'enfoncer à bref délai dans un matérialisme dégradant, que le terre-à-terre de la vie journalière suffit et que l'horizon "du boire, du manger" et du jour quotidien est un cadre assez vaste pour mouvoir sa force et pour assurer son bonheur. Non, si la nature nous a donné un front dressé vers le ciel, c'est pour y contempler son auteur, y scruter ses desseins, y suivre l'évolution de ses oeuvres.
Mgr Tissier

Aujourd'hui

Sommaire du mois d'octobre 1946

Article du mois: La lumière dans le monde physique, par Louis de Broglie.
"Vie: Dieu et les professeurs, Quand petit Jean entre à l'école, Le Menuet du Boeuf — Récit.
Politique: L'Allemagne aujourd'hui, demain; Sur le front arctique; Une jeune puissance.
Arts: Sylvia Daoust, sculpteur; Prélude à l'après-midi d'un Faune; Les Amis de l'Art.
Littérature: Géographie claudéniennne; Mon premier roman; Le Tonnerre et la Pluie.
Histoire: Ceinture fléchée; Les dessins animés et Walt Disney; La Bibliothèque de la ville de Montréal.
Variétés: Dans l'estomac d'un cachalot; Lumière et floraison; "De petits peuples libres..."; Concours — Philatélie — Jeu-test — Mots croisés.
Abonnement: \$3.00 par année, \$5.00 pour 2 ans, 0.25c le numéro. Les éditions d'aujourd'hui, 1961, rue Rachel-Est, Montréal-24.

Préceptes de Salerne

- Vous récréiez vos yeux, quand vous leur faites voir La verdure des champs, l'eau coulante, un miroir, Tel aspect leur est salutaire.
- Variez ces objets; offrez-leur, pour bien faire, Des côteaux le matin, et des ruisseaux le soir.
- S'il n'est nul médecin près de votre personne, Qui dans l'occasion puisse être consulté, En voici trois que l'on vous donne: Un fonds de belle humeur, un repos limité Et surtout la sobriété.
- Vous manque-t-il de l'embonpoint? En ce cas ne négligez point L'usage du froment, le porc frais, la moëlle, Les fromages nouveaux, les rognons, la cervelle, Les vins doux, l'oeuf mollet, les chairs d'un jus exquis, Figues mûres, raisins nouvellement cueillis, Vous feront une graisse et saine et naturelle.
- Si vous mangez un oeuf, qu'il soit frais et mollet, Et sur chaque oeuf buvez un trait.
- Qu'aux viandes pour dessert succède le fromage Qu'au poisson, succède la noix.
- Une seule suffit, deux sont trop; l'homme sage Se garde bien d'en manger trois.
- Réservez à la nuit un sommeil limité. Pour un vieillard, pour un jeune homme, Dormir sept heures d'un bon somme, C'est bien assez pour la santé.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous sommes acheteurs de cèdre de 50 pouces de longueur. Payons les plus hauts prix. N'importe quelle quantité.
Ecrire ou téléphoner à
Les Industries J.-G. NADEAU Enrg.
8, rue Académie, Ecl.: 25
DANVILLE
Nous vendons aussi la clôture à neige. Prix sur demande.

Chacun son tour



Ne laissez pas passer votre tour. Achetez sans retard des Obligations d'épargne du Canada. Si vous persistez dans vos habitudes d'économie, vous en tirerez grand profit. Ceux qui vous sont chers en bénéficieront. Les Obligations d'épargne ont été créées à votre intention. Saisissez l'occasion qui se présente. Achetez-en le plus possible.

Les Obligations d'épargne du Canada jouissent par tout le pays d'une grande faveur auprès de milliers de gens. Elles s'achètent aux banques ou chez d'autres vendeurs autorisés: courtiers en valeurs, agents de change, sociétés de fiducie ou de prêt. Des milliers de patrons offrent à leurs employés le mode d'épargne sur le salaire.

8 sur 10 achèteront encore des Obligations

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

LES ÉDITIONS DE L'ÉTOILE PRÉSENTENT

VIE MERVEILLEUSE DE PADEREWSKI

par A. Morin-Labrecque, 200 pages. Prix: \$1.25, par poste: \$1.35. Le chef-d'oeuvre de la littérature musicale actuelle. CHOPIN \$0.40. MOZART \$0.25. BACH \$0.30. SCHUBERT \$0.40. BEETHOVEN \$0.40. LISZT \$0.65. MENDELSSOHN \$0.40. VIE DE WAGNER \$0.55. OEUVRES DE WAGNER \$0.55. SCHUMAN \$0.30. VERDI \$0.40. PUCCINI \$0.55.

LES PLUS BELLES ANNEES

par H. Drouin (pour lecteurs avertis), 400 pages: \$2.90. LES ABSENTES, par G. Sevin, ou les amibes de l'âme féminine: \$1.35. FIANÇAILLES, par Zillahy, un roman exquis: \$1.35.

MON AMOUR CHERI

par Jean Desgranges (pour adultes). Un livre vedette. Prix par poste \$0.80. Du même auteur: UNE PETITE FEMME DEGORDE \$0.15; L'AMOUR AU MAROC (pour adultes) \$0.30; TU M'AIMERAS TOUJOURS \$0.40; LA BELLE DE KHARIBINE ou les passions en Asie (pour adultes) \$0.65; LES SEPT VIERGES ou l'amour au Moyen-Age \$0.65; CHOC AU COEUR (pour adultes) \$0.65. 27.000 volumes de cet auteur en circulation, une garantie pour le lecteur.

LE BAL DU PONT DU NORD

un roman par P.-M. Orlan, l'auteur de "Quai des Brumes": \$1.85.

VIES AMOUREUSES

de "MARIE MANCINI et LOUIS XIV" (pour adultes) prix \$0.65; de "LA VALLIERE et de LOUIS XIV" (pour adultes) \$0.65; de "PHILIPPE EGALITE sous LOUIS XV" (pour adultes) \$0.40, par Françoise Desgranges.

LE SAINT A NEW-YORK

par L. Charteris: \$1.00. RESEAU INDIGO, l'espionnage actuel: \$1.00. RALLYE COCKTAIL, roman policier: \$1.00. L'OEIL DU CHAT-HUANT, roman policier: \$1.00.

Demandez notre catalogue général illustré de 60 pages. Vous le recevrez gratuitement. Chaque semaine nous recevons des livres de France en tous genres. Venez les voir.

Nous envoyons aussi C.O.D. frais à la charge du client. — Nous vendons également tous les livres français dernièrement parus chez tous les éditeurs.

LES EDITIONS DE L'ÉTOILE

Téléphone: HARbour 2762
4418, rue Saint-Denis, (près Mont-Royal), Montréal P8

L'Heure Littéraire

Une tuque pour un casque

Les officiers du 6^e régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique, stationnés vers ce temps-là, (1796-97), à Québec, étaient bien le corps d'hommes le plus turbulent dont la colonie ait été gratifiée depuis la conquête. Légion de tous genres qu'ils faisaient aux paisibles citoyens. Un habitant, le chef orné d'une tuque ou bonnet, de la plus brillante écarlate et de deux pieds de longueur, ayant disposé de son voyage de loin, était arrêté le matin, debout, dans sa trébuchette, au-dessus des casques de ses amis. Quelques officiers, groupés à une petite distance lui lâchaient force épigrammes accompagnées de grands éclats de rire, en pointant du doigt le flamboyant bonnet rouge, dont il avait le chef affublé. Le loustic du groupe satirique s'en détache et s'approchant de Jean-Baptiste, lui dit dans son baragouin français :

— Vous le avoir un bel bonnet, comme de bishop (évêque) catholique. Vous le vouloir vendre à moi ! Ou avoir vous acheté cette superbe ornaminte ? Moa vouloir acheter yune de même pour de grandes parades.

Jean-Baptiste haussa les épaules d'un air de mauvaise humeur ; il comprenait. — Vos femmes, continua l'officier, devoi beaucoup embrasser vous quand elle vous voir ce pain de sucre sur vos têtes. Elle doit trouver vous un grand bouc (buck, petit maître).

— Pas plus bouc que toi, fit l'habituant, piqué au vif ; quand ma femme m'embrasse, elle embrasse un blanc et non pas un... nègre comme toi, entends-tu ?

Et... né dans les Indes, était très brun.

— Fâche pas ! continua l'officier ; vous l'avoir payé grands beaucoup de livres sterling pour vos sacs à pudding !

— Va-t-en au diable ! avec ton sac et tes quilles, fit l'habituant. Jean-Baptiste charadait. — Tendrement ! tendrement ! (softly) fit le militaire ; moa vouloir être le hami à vous et proposer yune petite exchange de ma casque contre vos moules à fromage ?

En ce disant il arrache le bonnet rouge et s'en affuble, tout en mettant son propre casque sur la tête à Jean-Baptiste, aux grands éclats de rire des assistants et de ses amis militaires. Mais la scène change tout à coup de face : Jean-Baptiste ne perd pas la tête, tire un fouet accroché à sa ceinture, en applique un rude coup sur la croupe du cheval qui part comme l'éclair, enfila la rue de la Fabrique et la rue St-Jean, débouche par celle du Palais, franchit la porte de la ville et lance son cheval au galop sur le pont de glace de la rivière St-Charles, pressé sans doute de montrer à sa femme le beau troque qu'il a fait de sa tuque, pour un casque de martré valant pour le moins de six à sept guinées.

Il est inutile d'ajouter que les hourras, les bravos du peuple se firent longtemps entendre après la disparition de Jean-Baptiste.

Un joli trait

Lors de l'établissement des Récollets à Montréal, après 1692 les supérieurs s'occupaient beaucoup de recueillir les moyens d'élever un monastère pour ces ouvriers évangéliques. Un dimanche, à la suite d'un sermon où l'on invitait les fidèles à venir déposer leur obole pour aider à la construction d'un nouveau couvent, eut lieu un trait d'enfant qui dénote quelles racines profondes avait la foi dans les cœurs de toute cette génération.

Louise de Gannes, alors âgée de sept à huit ans, se trouvait à Montréal et avait entendu ce sermon ; n'ayant rien à donner, elle vendit sa poupée à ses compagnes et en fit cinq à six sols qu'elle alla fort sérieusement porter au gar-

dien des Récollets pour bâtir, disait-elle, leur monastère. C'en fut comme la première pierre.

Louise de Gannes était fille de Louis de Gannes de Falaise, officier dans les troupes du Canada et de Barbe Denis de la Trinité.

Mlle de Gannes, le 8 septembre 1720, devint Ursuline aux Trois-Rivières. En religion elle se nommait Mère de la Sainte-Vierge.

L'indulgence de la Portioncule!

François d'Assise était en oraison dans une grotte située non loin de la Portioncule... Son esprit était douloureusement préoccupé par la pensée de cette foule de pécheurs qui, vivant dans l'innocence de Dieu, courent vers l'abîme et son cœur priait comme il savait prier pour la conversion de ces malheureux... Il eût voulu pouvoir embraser de ses flammes de Séraphin tous les cœurs que le péché empoisonne, et il eût voulu, au prix de son sang, les préserver de la mort éternelle. Ainsi priaît notre Père, lorsque la voix de l'ange lui cria : "François à la chapelle ! à la chapelle !" Le serviteur de Dieu y vola. Notre Seigneur et sa divine Mère Notre-Dame des Anges l'attendaient... Qui dira ce que sentit le bienheureux lorsque Jésus lui dit : "François, je saie le zèle avec lequel toi et tes frères vous procurez le salut des âmes... En conséquence demandez-moi pour elles et pour l'honneur de mon nom telle grâce qui te plaira, et je te l'accorderai, car je t'ai donné au monde pour être la lumière des peuples et le soutien de mon Eglise..." Invité par Jésus-Christ, encouragé par notre Dame des Anges, inspiré par sa brûlante charité, François sollicita alors la merveilleuse indulgence de la Portioncule si précieuse pour les vivants et pour les morts.

Madeleine entra un jour dans le jardin de sa voisine et vit un superbe rosier garni de fleurs. Elle cueillit une rose et se dit : "Je veux en aspirer l'odeur qu'elle renferme tout à mon aise." A peine eut-elle pressé la rose sous son nez qu'elle sentit une violente douleur. Une petite abeille était cachée dans la fleur et elle avait piqué la lèvre de la petite étourdie qui avait failli l'écraser. Madeleine qui était d'un naturel emporté prit des mottes de terre et de gazon et les lança contre la ruche. Aussi tôt les abeilles s'agitèrent et devinrent follement furieuses à leur tour qu'elles l'attaquèrent et lui firent un grand nombre de piqûres. Elle devint dangereusement malade et ce fut à grand'peine que les médecins la remènerent à la vie.

L'enfant et les abeilles

Il était une fois... un gros jeune homme qui était amoureux d'une jeune fille mince. — Or, la jeune fille mince n'aimait pas les gros jeunes gens. — "Non, disait-elle, les hommes, moi, je les conçois bruns, avec des yeux noirs ou bleus, n'importe ; mais doués d'une taille élancée, de solides épaules, et vêtus de flanelle blanche l'été et de gabardine grise l'hiver. Voilà." Elle n'avait pas beaucoup de plomb dans la tête, la petite jeune fille, direz-vous ! Et vous avez raison ; tout ce qu'elle possédait de ce métal, c'était quelques réparations aux dents, soit environ deux onces ! Sa mère lui répétait : "Tu vois bien que c'est ridicule, ma fille, ce garçon qui te demande en mariage, mais il a toutes les qualités ! On n'aime pas un homme pour son apparence ; s'onde un peu le cœur de ton prétendant, tu verras que c'est de l'or, et cesse de papillonner à tort et à travers ; sois un peu sérieuse, voyons !"

La petite sans cervelle resta sourde aux sages conseils maternels, et s'en fut, toute menue dans sa robe rose... Or, il arriva que le prétendant éconduit en eut une peine atroce (les hommes en sont parfois capables), qu'il cessa de manger et de boire, qu'il pleura, oui, pleura et finit par en faire une maladie. Deux mois plus tard, pourtant, il se releva souriant... et tout mince ! Les deux



Ces enfants reçoivent une bonne éducation dans une école modèle. Ils grandissent heureux tandis qu'on les prépare à affronter l'avenir. Scène extraite d'un documentaire de l'Office National du Film intitulé : BAMBINS — (série En Avant Canada).

Morale : La vengeance fait souvent du tort à celui qui l'exerce.

Le petit voleur

Un petit garçon qui aime trop les pommes est monté sans permission sur un des pommiers du vieux père Boisvert.

Tout à coup, le petit voleur voit venir le bonhomme. Il veut fuir mais le pied lui manque et il reste accroché par sa veste à une branche. Il est là suspendu, les jambes et les bras pendants sans pouvoir se déprendre.

Le père Boisvert arrive avec un gros bâton pour donner au petit voleur la correction qu'il mérite. L'enfant lui demanda pardon en pleurant et lui promettit de ne plus le faire.

J'ignore si le vieux s'est laissé attendrir, mais j'espère que la leçon a profité au petit malfaiteur.

Conte moderne

Il était une fois... un gros jeune homme qui était amoureux d'une jeune fille mince.

— Or, la jeune fille mince n'aimait pas les gros jeunes gens.

— "Non, disait-elle, les hommes, moi, je les conçois bruns, avec des yeux noirs ou bleus, n'importe ; mais doués d'une taille élancée, de solides épaules, et vêtus de flanelle blanche l'été et de gabardine grise l'hiver. Voilà." Elle n'avait pas beaucoup de plomb dans la tête, la petite jeune fille, direz-vous ! Et vous avez raison ; tout ce qu'elle possédait de ce métal, c'était quelques réparations aux dents, soit environ deux onces !

Sa mère lui répétait : "Tu vois bien que c'est ridicule, ma fille, ce garçon qui te demande en mariage, mais il a toutes les qualités ! On n'aime pas un homme pour son apparence ; s'onde un peu le cœur de ton prétendant, tu verras que c'est de l'or, et cesse de papillonner à tort et à travers ; sois un peu sérieuse, voyons !"

La petite sans cervelle resta sourde aux sages conseils maternels, et s'en fut, toute menue dans sa robe rose... Or, il arriva que le prétendant éconduit en eut une peine atroce (les hommes en sont parfois capables), qu'il cessa de manger et de boire, qu'il pleura, oui, pleura et finit par en faire une maladie. Deux mois plus tard, pourtant, il se releva souriant... et tout mince ! Les deux

A VENDRE

Hôtel spacieux, fini en brique solide, rapportant de gros revenus. Licences de bière et vin. "Grill" spacieux.

Très gros magasin général. Foin, grain, ciment, chaux, ferronnerie, harnais, meubles, confection pour hommes, femmes et enfants, tissus à la verge, etc. etc. Magasin, résidence et "stock" à vendre en bloc.

Plusieurs belles terres et plusieurs maisons à vendre. Maisons de trois, quatre, cinq, six, sept et dix pièces.

Plusieurs restaurants à vendre. Maisons en belle brique solide, avec abattoir et étal de boucher.

Tout ce qui précède est situé dans le comté de Drummond. S'adresser à M. Georges J. Courchesne, 100 rue St-Joseph, Warwick.

LA JOIE DE VIVRE !

SCÈNE FAMILIÈRE-1946



Cheque mois, le facteur apporte dans cette rue des chèques du Gouvernement. Chez les Dumont, par exemple, M. Dumont a été blessé à Vimy. Aujourd'hui, son fils suit un cours technique, grâce à la prime de réintégration dans la vie civile. D'autres reçoivent des allocations familiales. C'est commode, et c'est dit net : on n'a qu'à porter ses chèques à la banque, tout pôt.

Un chèque à la seconde

Vous recevez peut-être des chèques du Gouvernement. Vous pouvez les toucher sans frais à n'importe quelle succursale d'une banque à charte, au Canada. En une seule année, le Gouvernement a émis quelque trente-six millions de chèques — soit plus d'un à la seconde, jour et nuit. Ils étaient destinés aux bénéficiaires des allocations familiales, aux membres du personnel des divers services des armées et aux personnes à leur charge, aux titulaires d'une rente viagère, aux employés des entreprises d'Etat, etc. ...

Imaginez les frais que devraient payer les contribuables, s'il fallait distribuer toutes ces sommes en argent dans des milliers de bureaux spéciaux, et les inconvénients qu'il y aurait à vous rendre à l'un de ces bureaux pour toucher votre argent.

La tâche est facile

Votre banque assume, depuis le début de la guerre, un grand nombre de services publics de cette nature, et elle continue de le faire. L'organisation qui lui permet de remplir aisément cette tâche la met en mesure de répondre à l'avenir, dans son domaine, aux besoins du pays.



Cette annonce est commanditée par votre banque

- 1 chop. de lait
- 1 pincée de sel, farine
- 2 tasses de cassonade
- 2 c. à table de carbonate d'ammoniaque pulvérisé

Mettez la graisse fondue sur la cassonade. Brasser et battre le tout quelques minutes ; éraiser l'ammoniaque, la dissoudre dans le lait, l'ajouter à la première préparation. Alternier avec la farine, y faire une pâte à abaisser assez molle, la fraiser ; donner à la pâte 1/4 de pouce d'épaisseur. Tailler à l'emporte-pièce ; cuire au four chaud.

INVRAISEMBLANCE

Dans un cercle d'amis on a institué un petit jeu qui consiste à offrir à déjeuner à celui qui racontera l'histoire la plus invraisemblable.

Recettes faciles

PÂTE À LA CANADIENNE

(Pâtés individuels au poulet)
1/2 tasse de bouillon de poulet.
1 c. à table de pois verts
1 tasse de poulet cuit, coupé en dés

1/4 c. à table de sel
1 1/2 c. à table de farine
1 c. à table de carottes en dés
2 c. à table de céleri cuit, haché
Poivre et paprika au goût.

Au bouillon chaud, ajouter la farine délayée. Laisser épaissir avant de mettre le poulet, les légumes et les assaisonnements. Remplir de cette préparation des pâtés de pâte brisée.

BISCUITS SECS

1/2 tasse de graisse fondue

Utilité et honnêteté

L'humanité ne commence pour l'homme qu'avec le désintéressement.

Frédéric Amiel

Avouons que les actions ne sont pas honnêtes par le seul fait qu'elles sont utiles, puisque ce qui constitue la moralité d'une action, c'est sa conformité consentie avec la loi morale, la justice et la charité, et non le plus ou moins d'utilité qu'elle peut procurer ; car, il est des circonstances où il faut, à tout prix, sacrifier l'utilité à l'honnêteté.

L'honnête et l'utile sont essentiellement distincts l'un de l'autre, mais doivent marcher ensemble, pourvu que l'utile soit toujours subordonné à l'honnête.

L'honnête ou le devoir possède un caractère d'universalité : il embrasse tous les temps, tous les lieux, tous les êtres intelligents et libres. Il s'impose également à tous, indépendamment des intérêts, des passions, du caractère de chacun.

Quant à l'utile, il varie avec les individus : l'intérêt d'un tel n'est pas celui de son voisin ; celui du marchand n'est pas celui de l'acheteur ; le motif du médecin — ou son intérêt — diffère de celui de son patient ; l'éducateur n'a pas le même intérêt que son élève (le premier veut instruire ; le second subira souvent l'instruction qu'il reçoit). De même dans tous les cadres de l'activité humaine.

Tout ce qui est fait uniquement par intérêt n'a pas de valeur morale, en soi, puisque l'utile n'est pas la règle du bien.

L'honnête est absolu et obligatoire : il s'impose à la volonté, puisqu'il est le bien moral. De plus, il ne change pas avec nos goûts et avec nos besoins. Il est une norme essentielle.

L'utile est relatif et dépend de diverses conditions : quand il n'y a que lui en cause, on peut agir ou ne pas agir, sans engager sa conscience. C'est tout l'opposé pour l'honnête : il n'y a pas à hésiter ; il faut suivre ses directives pour demeurer dans le vrai.

Un auteur a judicieusement affirmé que l'idéal, c'est de mettre son intérêt dans le devoir. Alors, il n'y a pas de déviation possible.

— Il était une fois, dit l'un d'eux, une femme qui ne demandait jamais d'argent à son mari pour s'acheter des toilettes... Et tout le monde de s'exclamer : Inutile de continuer, tu as gaspillé.

Demandez toujours le

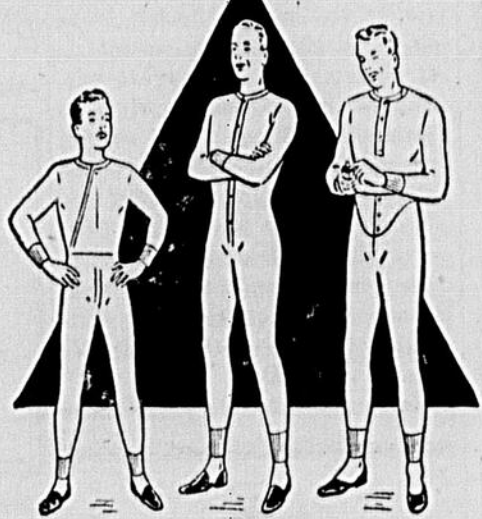
RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS

HOTEL MANOIR VICTORIA

Carignan & Garon, Prop.,
VICTORIAVILLE

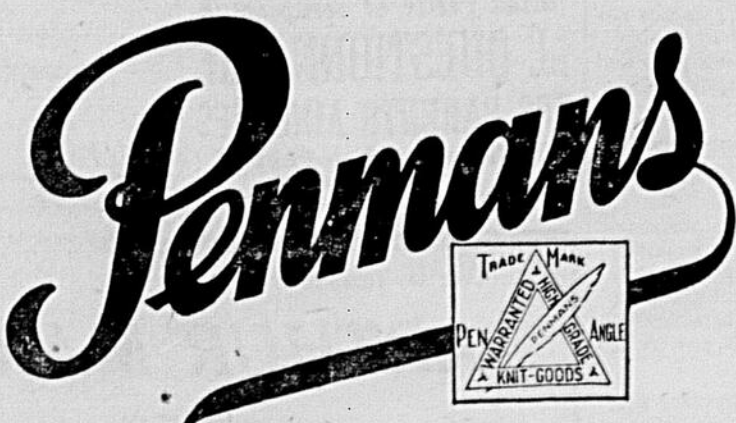
Eau chaude et froide et téléphone dans les 80 chambres.
Table de première classe, à prix modérés.
Service courtois et empressé.
Attention spéciale pour banquet ou réception.

Sous-vêtements Molletonnés Penmans



Tricot Serré, Envers Molletonné Épais

Si votre travail demande une chaleur confortable et une protection salutaire, vous pouvez compter sur les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Trois genres : gilets et caleçons, combinaisons, et modèle populaire NuCut.



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

VIENDE PARAITRE

COLLECTION

VIES AVENTUREUSES

Un superbe choix de livres de bibliothèque pour les petits et les grands.

Prix : l'exemplaire, \$1.25 — Par la poste, \$1.35

| | |
|--------------------------|--|
| LA FAYETTE | LOUIS XIV |
| NAPOLÉON | CARTOUCHE et sa bande |
| D'ARTAGNAN | RICHÉLIEU |
| SURCOUF et ses corsaires | HENRI DE GUISE |
| CHARLES LE TEMERAIRE | DUNOIS et les compagnons de Jeanne d'Arc |
| CAGLIOSTRO l'enchanteur | CYRANO DE BERGERAC |

EN VENTE PARTOUT

BEAUCHEMIN

La semaine prochaine

RADIO-CONCERTS CANADIENS

vous présenteront comme invités spéciaux

MADAME HECTOR PERRIER

Fondatrice et présidente des "Amis de l'Art"

JEAN DANSEREAU

Planiste de renommée internationale

Poste CBF

lundi, 21 octobre, 9 h. à 9 h. 45

Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

Vérités bonnes à dire...

Le cancer est guérissable. Un savant français, le professeur Estripeault, prétend avoir découvert un remède infail-

Le marxisme est une religion qui promet le bonheur sur la terre, et tue ceux qui ne veulent pas y croire.

Nansen, l'explorateur génial et qui réussit toutes ses entreprises, avait tout de même toujours contre lui les chefs d'université, les navigateurs et les gens d'expérience...

Les Canadiens français sont capables de réussir en affaires, et ont de l'argent. Ils ont souscrit plus de deux milliards eux emprunts de guerre. Il suffirait de canaliser un peu de cet argent pour des entreprises industrielles canadiennes-françaises, et les Canadiens français auraient de grands succès.

Le Père McNabb a écrit cette perle: Je crois que le chemin de la beauté est le chemin le plus sage aussi bien que le chemin le plus large. Il est le chemin le plus parfait, le chemin particulier de Dieu, le chemin de Dieu vers lui-même.

Lui, à la campagne, au bord d'un bois, sur un mur d'un petit département du ministère de l'Agriculture: "C'est ici que tombent en ruines tous les chefs-d'œuvre de la cuisine." Jean TAVERNIER

Il n'a manqué à Mre Louis Morin pour manifester d'une manière plus brillante sa science légale qu'un théâtre plus digne de lui. Si un heureux hasard l'eût fait monter sur le banc, c'est là vraiment qu'il aurait donné toute la mesure de ses capacités comme juriconsulte.

Il est passé en faisant son devoir, en faisant le bien. Son amour presque exagéré du travail et du devoir est la principale cause de sa mort prématurée.

C'est l'âme lourde de tristesse que je dis adieu, en mon nom et au nom de tous les membres du Barreau de la Beauce, à Mre Louis Morin qui fut pour moi un ami, un conseiller, un maître.

Sa mort me rappelle avec mélancolie que je suis maintenant le doyen du Barreau de la Beauce, que l'automne de la vie commence à givrer ma tête et que bientôt peut-être, dans quelques années tout au plus, un confrère me rendra ce devoir que j'ai la douleur de rendre à mon ami défunt.

En mon nom et au nom Barreau de la Beauce, j'offre à son épouse, à ses filles à ses gendres, à toute sa famille, nos plus sincères sympathies dans le malheur qui les frappe.

M. le JUGE J. MARIER

Monsieur le Doyen du Barreau de Beauce, vous avez comme il convient payé un tribut d'hommages au grand avocat qui vient de disparaître, notre si estimé confrère, Mre Louis Morin.

Je ne vois pas bien ce que je pourrais ajouter à cet hommage si juste et si complet. Je voudrais cependant y ajouter une note personnelle. Vous avez, Monsieur le Doyen, fait allusion à votre âge qu'il vous rapproche du terme qui termine toute vie humaine.

Mon âge me permet aussi d'avoir des souvenirs qui sont déjà lointains, et c'est ainsi que la figure de Louis Morin s'identifie toujours pour moi avec les débuts de ma vie de collègue, qui remontent déjà à tout près d'un demi siècle.

Au Séminaire de Nicolet, en 1901, à la clôture des cours, Louis Morin faisait au nom de ses confrères le discours d'adieu des finissants, et ce discours avait laissé à l'enfant que j'étais alors un souvenir qui ne s'est pas effacé. C'était un discours parfait dans le fond et dans la forme, et débité avec la maîtrise d'un véritable orateur.

Louis Morin était déjà une belle intelligence développée à son maximum par un travail acharné et constant. Et toute sa vie fut la répétition en plus grand, et sur un théâtre plus vaste, de sa vie d'écolier, une vie de labeur constant, de travail sans relâche, pour polir, assouplir et développer à leur plus haute puissance les dons magnifiques d'intelligence que la Providence lui avait départis.



Une fermière de St-Hilaire, comté de Rouville, Mme Armand Robert, est allée à la boîte aux lettres, en bordure de la route, et a tiré un spécimen des Obligations d'épargne du Canada qui seront offertes au public canadien à compter du 15 de ce mois.

Vous aviez raison de dire, Monsieur le Doyen, qu'il fut un grand avocat. Sa réputation comme tel avait depuis longtemps dépassé les limites du beau coin de terre où il était venu se fixer, et qu'il ne voulait jamais quitter. Les confrères de toute une province le reconnaissaient comme un maître et comme un modèle dans la science et dans la pratique du droit.

Il fut un brillant avocat, un travailleur acharné. Il rendit comme tel d'éminents services à ses nombreux clients, et le succès personnel lui sourit comme une conséquence naturelle.

À la tête d'une belle et nombreuse famille, à un âge où il pouvait envisager encore plusieurs années de labeur fécond, la Providence ce lui a cependant soudainement marqué un terme. Et il eut avant de disparaître lui-même, la douleur suprême de voir descendre dans la tombe son seul fils, celui qui, dans son esprit devait perpétuer dans le coin de pays qui lui était cher, la lignée de juristes dont il avait été le brillant fondateur.

À son épouse, à ses enfants, et aux autres membres de sa famille, si cruellement éprouvés en moins d'une année par un double deuil, je veux comme vous, M. le Doyen, et comme vous et avec vous, Messieurs les membres du Barreau de Beauce, offrir mes plus sincères et respectueuses sympathies.

Travail sur cuir

Vous admirez ces beaux travaux en cuir repoussé: sacs, portefeuilles, étuis de tous genres, gants, couverture de livres, abat-jour, etc? Vous aimerez exécuter vous-mêmes ces travaux d'agrément, d'ornementation, d'utilité? Mais qui vous enseignera la technique de façon pratique et rapide?

Mlle Marguerite Lemieux, diplômée de l'Artisan Pratique de Paris, vient de publier, à votre intention, une plaquette qui vous servira de guide et de professeur: TRAVAIL SUR CUIR. Les techniques du cuir repoussé, du cuir incisé, ciselé et pyrogravé y sont expliquées, ainsi que l'art difficile de la teinture. Cette grande artiste de chez nous, enrichie d'une longue expérience en la matière, vous révélera bien des secrets.

Demandez cette brochure à votre libraire ou au distributeur général: Le Centre Familial, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, 18. Prix: \$0.50; par la poste: \$0.55.

Ce n'est...

(suite de la 1ère page) rappellent aux éducateurs le devoir qu'ils ont de collaborer, de travailler ensemble en unité de pensée et d'action, à mieux préparer l'enfant à ses tâches de de-

Advertisement for Old Chum pipe tobacco, featuring the text 'LE TABAC À PIPE ORIGINAL AROMATIQUE DU CANADA' and 'OLD CHUM'.

Métivier portaient les rubans de la bannière des Dames de Charité, qui précédait le cortège, suivie des membres de l'Association.

Un landeau de fleurs précédait le cortège.

L'ordre des funérailles était sous la direction de la maison Rousseau et Frères, de cette ville. Les porteurs étaient composés du personnel de cette maison.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: ses enfants, MM. Maurice Boisvert, C.R., Roland Boisvert, Dr Raymond Boisvert, le Rév. Père Bertrand Boisvert, o.p., Mme Hector Verville, Mlles Elizabeth et Gertrude Boisvert, la Rév. Soeur Jean-de-la-Trinité (Germaine Boisvert); ses petits-fils, Claude et Pierre Verville; son frère, N. S. Cartier, sa belle-fille, Mme Maurice Boisvert; son gendre, M. Hector Verville; sa belle-soeur, Mme S. Cartier; ses beaux-frères et belles-soeurs, l'hon. Juge Aimé Chassé et Mme Aimé Chassé, MM. et Mmes Hector Boisvert, Nestor Boisvert, Oscar Boisvert, Edmond Boisvert, Edouard Giguère, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Réunion des...

(suite de la 1ère page) ainsi qu'à tous les Amicalistes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du comité d'organisation et honorer de leur présence cette soirée d'agapes fraternelles.

Au nom des Anciens élèves, M. l'abbé Ant. Parenteau, secrétaire de la section nicolétaine de l'Amicale du Séminaire, remercia M. le chanoine Lauzière, puis donna le résultat de l'élection des nouveaux officiers pour la section de Nicolet.

M. le chanoine Emile Lauzière ayant émis le désir d'abandonner la présidence de la section de Nicolet fut promu membre honoraire au sénat de l'Amicale des Anciens élèves de la section nicolétaine. Ont aussi été élus: Président actif, l'hon. juge Aimé Chassé, de Pierreville; 1er Vice-président, M. le chanoine Paul Mayrand, curé de St-Frédéric de Drummondville; 2ème Vice-président, Mre Arthur Béliveau, avocat, des Trois-Rivières; Directeurs: le Rév. Père Jacques DeCharrette, P.M.E., missionnaire, de Cuba; l'abbé Cyrille Morvan, curé de St-Michel d'Yamaska, Mre John Walsh, avocat, d'Arthabaska, M. Geo-Henri St-Cyr, cultivateur, de Nicolet-Sud, Dr Maurice Rouleau, médecin, de St-Grégoire de Nicolet, M. Maurice Lafontaine, dentiste, de Drummondville, M. Jos. Houle, notaire, d'Arthabaska, M. Conrad Fouquette, professeur à l'école Normale de St-Léonard

Funérailles de...

(suite de la 1ère page)

La chorale de la cathédrale était sous la direction de M. l'abbé J.-Bpte Mathieu, maître de chapelle, et l'orgue était touché par M. l'abbé Théobald Tessier, organiste.

Le soliste du cantique d'adieu fut M. l'abbé J.-Bpte Mathieu.

La quête fut faite par Mmes E. Emile Pellerin et Pierre Dufresne.

Mmes Everett Jackson, J. R. Brisson, F. X. Gagné et J.-Bpte

Madeleine Caron parle de:

Vous n'allez pas empoisonner vos invités!

La cuisine est propre et confortable et, autour de la grande table L couverte de tout ce qu'il faut pour faire une variété de sandwiches, plusieurs personnes s'affairaient.

La grande brune a déjà tranché le pain nécessaire. Sa voisine beurte à mesure et un peu plus loin une blonde timide essaie d'étendre la viande préparée aussi vite qu'on lui fournit le pain beurré.

C'est une grande partie. Il y aura beaucoup de monde, une quantité de bonnes choses à manger, plus de sandwiches qu'il en faut et de toutes les sortes. Dans la cuisine la maîtresse de maison s'affaire. Chaque lot de sandwiches est enveloppé dans un linge humide en attendant que le grand plateau soit rempli et mis au frais. Il commence à faire chaud...

— Savez-vous, madame, que vous avez bien des chances d'empoisonner vos invités?

Toutes ces dames ont blémi avant de se ficher.

— Empoisonner quelqu'un avec toutes ces bonnes choses? Voyons! C'est impossible!

Ca arrive. De temps à autre, une fièvre, un groupe d'invités, sont très malades. Après enquête on accuse la viande des sandwiches et les maîtresses de maison voudraient bien savoir quelle marque c'était pour la boycotter à jamais.

Elles ont tort.

La viande était probablement de bonne qualité mais la viande hachée ou en pâte, soignée, se détériore extrêmement facilement. La viande à sandwich — du moment que la boîte est ouverte, le rôti passé au hache-viande — doit être gardée au frais et les sandwiches de même.

Il faut aussi se rappeler que moite le pain se gâte facilement et pour l'empêcher de sécher mieux vaut le papier ciré que le linge humide.

Mais il n'est pas que la viande qui soit dangereuse dans la circonstance. Les préparations de lait et d'œufs comme les cossetades peuvent aussi devenir nuisibles à bref délai. C'est dire que les éclairs au café et au chocolat, les mille-feuilles et toutes les pâtisseries du genre ne sont pas à conseiller quand il s'agit d'une réception nombreuse comme pour un club, une vente de charité, une partie de cartes au profit d'une œuvre.

Dans tous ces cas, les quantités à servir sont si fortes que les glaciers de famille sont trop petites pour tout loger. Mais un boucher obligé en donnant assis à vos provisions dans son immense chambre froide vous tirerait d'embarras.

Il n'y a pas de chance à prendre parce que même quand les aliments sont dangereux et risquent d'empoisonner, rien dans leur apparence ne laissera soupçonner les changements chimiques qui font leur ravage. Est-il besoin d'insister sur ce qu'un accident aurait de fâcheux pour les responsables et que la chose peut arriver aussi bien dans une réception privée que dans une organisation?

À la maison c'est assez facile de mettre en sûreté la viande ou les pâtisseries fragiles et tout le monde y pense. Peut-on en dire autant des soupes, bouillons et bouillis?

Il n'est pas question de mettre dans la glacière électrique une marmite de soupe encore bouillante, mais il ne faut pas non plus la laisser refroidir à loisir sur le bout du poêle. Non! Du moment que tout le monde est servi, et deux fois si nécessaire, la marmite est plongée dans de l'eau aussi froide que possible pour abaisser rapidement la température. Quand c'est tiède ou à peu près, le temps est venu de mettre la soupe dans le réfrigérateur.

Ce n'est pas difficile, vous voyez! Il faut seulement se rappeler que certains aliments se gâtent très facilement sans qu'il y paraisse. Mieux vaut prendre un peu trop de précautions que d'avoir un jour un accident infiniment désagréable à se reprocher. Vous voyez ça d'ici, l'air que vous auriez ai vous alliez empoisonner vos invités!

La saison de la chasse est ouverte

La saison de la chasse bat son plein. Aussi la Ligue de Sécurité de la province de Québec désire-t-elle mettre les fervents de ce sport en garde contre les dangers qui trop souvent menacent leur vie, surtout lorsque l'on sait que tous ces risques peuvent être facilement évités si l'on met en pratique les quelques conseils qui suivent:

Avant de nettoyer son fusil, le chasseur doit s'assurer qu'il ne contient aucune balle. Pendant la marche, le fusil de chasse doit toujours être tenu ouvert afin que le coup ne parte pas s'il y avait chute ou si une branche accrochait la détente au passage.

Dans le cas des carabines, presque toutes possèdent un cran de sûreté qui peut être appliqué. Comme précaution supplémentaire, on recommande de toujours porter l'arme sous le bras, le canon pointé vers le sol.

Il faut aussi se vêtir de couleurs voyantes afin de n'être pas confondu à distance, avec un gibier quelconque.

Le chasseur ne doit pas oublier, continue la Ligue de sécurité, qu'une fois projetée hors du canon de son fusil, une balle peut parcourir une très grande distance et que nombre de tragédies sont survenues à cause de balles égarées. Donc lorsqu'on épaulé, il faut être bien certain que c'est réellement le gibier que l'on vise. On ne doit jamais non plus pointer son fusil dans la direction d'une autre personne, soit par plaisanterie, soit pour toute autre raison.

La Ligue de sécurité de la province de Québec recommande enfin aux chasseurs de se munir d'un nécessaire de premiers secours, lequel se révélera indispensable en cas d'accident.

d'Aston, et M. l'abbé J.-Bpte Mathieu, vicaire à la cathédrale de Nicolet. MM. les abbés Vigor Lefebvre, procureur du Séminaire et Antonio Parenteau, du Séminaire, ont été réélus trésorier et secrétaire de l'Amicale, section de Nicolet.

Aux acclamations de toute l'assistance, le nouveau président, l'hon. juge Aimé Chassé fut invité à occuper de suite le fauteuil présidentiel.

S'approchant du micro, le nouveau président remercia les Anciens élèves de l'honneur de l'avoir choisi comme leur président. Il accepte avec joie cet honneur et dit tout son attachement à son Alma Mater, le vieux Séminaire de Nicolet. Il félicite ses compagnons du conseil des Anciens et déclare être assuré de leur collaboration pour l'avancement de l'Alma Mater. Rappelant la mémoire de son prédécesseur, M. le chanoine Em. Lauzière, il lui rend hommage pour tout le dévouement qu'il a déployé pour l'Amicale du Séminaire de Nicolet pendant tout le cours de son mandat comme président de cette Amicale. Il assure tous les Anciens de Nicolet qu'il se dévouera lui-même pour la cause de l'Amicale. Il remercie toute l'assistance.

Invité au micro, Mre Raymond Beaudet, avocat, d'Arthabaska, rappelle différentes péripéties de sa jeunesse étudiante au séminaire de Nicolet. Il se dit toujours heureux de revenir dans les murs de son Alma Mater.

Mre Marcel Trahan, avocat, secrétaire de l'Amicale des Anciens du Séminaire de Nicolet, section de Montréal, s'approchant du micro, dit que l'Amicale des Anciens élèves du Séminaire de Nicolet, section de Montréal, célébrera, cette année, le cinquième anniversaire de sa fondation. La date en sera bientôt fixée, et il invite la section de Nicolet à se joindre à elle pour le succès de cet anniversaire. Il suggère particulièrement que les autorités du Séminaire délèguent un certain groupe de finissants de l'année qui prendront contact avec les Anciens, ce qui leur permettrait d'acquiescer de l'expérience pour maintenir en permanence cette belle légende de l'Association des Amicalistes des Anciens élèves du Séminaire de Nicolet.

En conformité avec l'idée émise

Advertisement for Gaudet & Vigeant, Avocats - Procureurs, Nicolet, P. Q.

Advertisement for David Deshaies, A.D.B.A. Architecte, Nicolet, P. Q.

Advertisement for Arthur Béliveau, C.R., Avocat et Procureur, 42 Rue des Casernes, Trois-Rivières P. Q.

Advertisement for Arthur Martin, Gérant de Consolidated Optical Ltd, Nicolet, P. Q.

T'AS PAS?



T'AS-PAS DÉJÀ FAIT UNE SCÈNE AU PORTER EN ENTRANT DANS LE WAGON-LITS ET EN APERCEVANT DES VÊTEMENTS DANS LE LIT-BAS QUE TU AVAIS RÉSERVÉ



ET TU T'EMPORTES ENCORE PLUS LORSQUE LE NÈGRE ESSAIE D'EXPLIQUER QU'IL T'A TRANSFÉRÉ DANS UN LIT HAUT



POUR COUCHER PLUS CONFORTABLEMENT UN VÉTÉRAN BLESSÉ, QUI ARRIVE JUSTEMENT SUR LA SCÈNE, AU PLUS CHAUD DE LA DISCUSSION



T'AS-PAS ALORS ÉPROUVÉ UN CERTAIN EMBARRAS ET CHANGÉ IMMÉDIATEMENT D'HUMEUR POUR EFFACER TOUTE MAUVAISE IMPRESSION?

Advertisement for Black Horse Beer, Brasserie Black Horse Dawes.